

(2024-2028)

METTRE LES PERSONNES AU COEUR DE LA JUSTICE EN AFRIQUE

L'Alliance Africaine pour une
Justice Centrée sur les Personnes
Document de Stratégie

Alliance Africaine 
POUR UNE JUSTICE CENTRÉE SUR LES PERSONNES

Novembre 2024

Partie 1. Introduction

Introduction

La reconnaissance croissante de la justice centrée sur les personnes comme essentielle à la réalisation des objectifs de l'Agenda 2030 – éradiquer la pauvreté, réduire les inégalités, favoriser la prospérité partagée et protéger l'environnement – souligne l'urgence d'agir. Sans cette urgence, ces promesses mondiales risquent de ne pas être tenues. Bien que de nombreux pays africains aient mis en place des initiatives promouvant une justice centrée sur les personnes, elles restent fragmentées et insuffisantes pour atteindre le niveau de progrès nécessaire afin de réaliser l'ODD 16 (accès égal à la justice pour tous) à travers le continent.

L'ODD16 s'aligne étroitement avec l'Objectif 11 de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, qui place la justice au cœur de ses priorités. Cet alignement offre une opportunité précieuse d'utiliser ces cadres pour se renforcer mutuellement. Une coalition d'acteurs divers plaidant en faveur de la justice centrée sur les personnes pourrait renforcer la collaboration et l'intégration entre ces agendas de développement. Cependant, l'Afrique manque actuellement d'une plateforme continentale dédiée à l'avancement de la justice centrée sur les personnes au niveau régional, tout en s'engageant avec des efforts mondiaux tels que la [Coalition d'action pour la justice](#) et [l'Alliance Ibéro-Américaine pour l'Accès à la Justice](#).

L'Alliance Africaine pour une Justice Centrée sur les Personnes (l'Alliance) a donc été créée pour intégrer le concept de justice centrée sur les personnes, soutenant les acteurs locaux et nationaux dans la mise en œuvre de politiques axées sur la justice et en favorisant une compréhension commune de ses principes. L'Alliance est une coalition ambitieuse regroupant des organisations gouvernementales, intergouvernementales et non gouvernementales qui cherchent à promouvoir la compréhension et l'utilisation d'approches centrées sur les personnes pour la justice en Afrique. Elle a été établie pour contribuer à la réduction de l'écart en matière de justice et pour promouvoir un accès égal à la justice pour tous en mettant en avant la justice centrée sur les personnes.

Étant donné la taille et la diversité de l'Afrique, il est conseillé de commencer par une approche ciblée, en procédant par étapes pour couvrir progressivement l'ensemble du continent. Après des évaluations et des discussions initiales, l'Alliance sera lancée avec des partenaires de neuf pays : Kenya, Tanzanie, Ouganda, Malawi, Afrique du Sud, Zambie, Gambie, Nigeria et Sierra Leone. Les partenaires d'autres pays sont les bienvenus. L'élargissement de la portée de l'Alliance pour inclure davantage de pays, avec un accent particulier sur la représentation des principales langues continentales, sera une priorité.

Ce plan stratégique de quatre ans décrit la vision, les objectifs stratégiques et les buts de la phase initiale de l'Alliance. Il détaille également la structure de gouvernance qui guidera l'Alliance au cours de ces quatre premières années.

Les objectifs stratégiques identifiés dans cette stratégie quadriennale pour l'Alliance sont triples :

- a) Assurer une compréhension commune et partagée de la justice centrée sur les personnes parmi une gamme d'acteurs de la justice formelle et informelle,
- b) Intégrer une approche centrée sur les personnes dans la prestation de services de justice au niveau national, et
- c) Étendre le travail de l'Alliance à d'autres pays et régions d'Afrique.

Partie 2. Vision, Mission, Valeurs et Gouvernance

Paragraphe 1 | Vision

Contribuer à une société juste, inclusive et équitable en Afrique, où chaque individu a accès à des systèmes de justice équitables, transparents et efficaces – à la fois formels et informels – qui respectent les droits humains, reposent sur des approches centrées sur les personnes pour la justice et défendent l'État de droit.

Paragraphe 2 | Mission

Promouvoir une justice centrée sur les personnes et assurer un accès égal à la justice pour tous à travers l'Afrique en :

- (a) Comblant les lacunes en matière de connaissances, de données et de preuves, ainsi que de communication, entre les pratiques au sein des différentes régions du continent et à l'échelle mondiale.
- (b) Renforçant l'environnement propice à l'adoption d'initiatives de justice centrées sur les personnes en unissant les forces autour d'objectifs, de priorités et d'agendas communs et en utilisant des approches de gouvernement ouvert et interdisciplinaires pour transformer les systèmes judiciaires.
- (c) Favorisant les progrès vers la réalisation de l'ODD 16 et de l'Objectif 11 de l'Agenda 2063 en habilitant les leaders et partenaires de la justice à développer, mettre en œuvre et étendre des solutions innovantes aux problèmes de justice.

Paragraphe 3 | Valeurs

Dans la réalisation des activités décrites dans cette Stratégie, les membres de l'Alliance adhèrent aux principes suivants de la justice centrée sur les personnes :

- (a) **Mettre les personnes et leurs besoins en matière de justice au centre des systèmes judiciaires.** Faire un meilleur usage des données pour comprendre ce que les gens attendent lorsqu'ils recherchent la justice, les obstacles auxquels ils sont confrontés et la justice qu'ils reçoivent.
- (b) **Résoudre les problèmes de justice.** Transformer les institutions et services de justice à travers un éventail plus large de prestataires de justice formels et informels pour garantir le respect des droits humains et répondre aux besoins juridiques non satisfaits de milliards de personnes, en utilisant des solutions innovantes à haute et basse technologie, basées sur

des données, des preuves et des apprentissages, tout en prenant en compte les spécificités du contexte.

- (c) **Améliorer les parcours de justice.** Donner aux gens les moyens de comprendre, d'utiliser et de façonner la loi, tout en leur offrant des processus de justice équitables, informels et formels qui répondent à leurs besoins, tant au niveau des procédures que des résultats.
- (d) **Utiliser la justice pour la prévention et promouvoir la réconciliation.** Utiliser la médiation et d'autres méthodes pour prévenir l'escalade des conflits, aborder les héritages de violations des droits humains, et investir dans des systèmes judiciaires dignes de confiance et légitimes.
- (e) **Donner aux gens les moyens d'accéder aux services et aux opportunités.** Éliminer les obstacles juridiques, administratifs et pratiques auxquels les gens sont confrontés pour obtenir des documents, accéder aux services publics et participer pleinement à la société et à l'économie, tout en promouvant l'égalité des sexes.

Paragraphe 4 | Gouvernance

1. Rejoindre l'Alliance

Le processus pour rejoindre l'Alliance Africaine a été simplifié afin de faciliter l'accès et la participation au travail de l'Alliance. Il s'agira d'un processus en trois (3) étapes comme suit :

1. Les gouvernements, organisations intergouvernementales et organisations non gouvernementales intéressés devront adhérer aux principes de la justice centrée sur les personnes tels qu'articulés au Paragraphe 3 (Valeurs),
2. Les parties intéressées devront indiquer à quel(s) Groupe(s) de travail elles contribueront à travers la mise en œuvre locale, nationale ou régionale, la recherche, ainsi que le financement ou la promotion des principes de la justice centrée sur les personnes, et
3. Une fois que les Membres Fondateurs auront rejoint et que l'Alliance aura été lancée, de nouveaux membres pourront être acceptés, à condition qu'ils aient respecté les étapes 1 et 2 pour rejoindre l'Alliance ci-dessus, et qu'aucun membre existant de l'Alliance n'émette une objection substantielle à leur adhésion.

2. Structure de Gouvernance

La structure de gouvernance de l'Alliance Africaine pour une Justice Centrée sur les Personnes comprendra les organes et personnes suivants :

- (a) **Le Secrétariat** coordonnera les réunions, événements, hébergement du site web, réseaux sociaux, requêtes et efforts de collecte de fonds au nom de l'Alliance. Les Pathfinders for Peaceful, Just, and Inclusive Societies serviront initialement de secrétariat jusqu'à ce qu'une structure alternative soit proposée et adoptée par l'Alliance.
- (b) Les **Responsables Régionaux** comprendront des gouvernements et des organisations non gouvernementales de chaque région et seront responsables de la coordination des efforts au sein de leurs régions respectives, y compris la mise en œuvre de cette stratégie et la croissance de l'Alliance.

- (c) Le **Comité de Direction** fournira une supervision stratégique et des orientations pour l'Alliance. Il sera composé des Responsables Régionaux, d'un représentant du Secrétariat, d'un [Young Justice Leader](#), ainsi que de représentants des donateurs et des organisations internationales faisant partie de l'Alliance.
- (d) Les **Groupes de Travail** se concentreront sur le développement des connaissances et la mise en œuvre de divers aspects de la stratégie de l'Alliance. Les Groupes de Travail couvriront les thèmes suivants :
- a. **Recherche, données et preuves sur la justice centrée sur les personnes** - Ce groupe de travail soutiendra les pays et organisations qui cherchent à collecter et utiliser des données centrées sur les personnes, et soutiendra le profilage des travaux visant à prévenir et résoudre les besoins de justice pressants. Autant que possible, il collaborera avec le groupe de travail sur les Données et Preuves de la [Coalition d'action pour la justice](#).
 - b. **Financement de la justice centrée sur les personnes** - Ce groupe de travail œuvrera pour promouvoir un réajustement vers un financement accru pour des approches de justice centrées sur les personnes. Il collaborera, dans la mesure du possible, avec le groupe de travail sur le Financement de la Justice de la Coalition d'action pour la justice.
 - c. **Communication autour de la justice centrée sur les personnes** - Ce groupe de travail œuvrera à promouvoir la compréhension et l'utilisation de la justice centrée sur les personnes sur le continent en produisant des publications sur la justice centrée sur les personnes et en organisant des dialogues qui en articulent la signification et les avantages. Il collaborera, autant que possible, avec le groupe de travail sur les Messages Clés de la Coalition d'action pour la justice. Ce groupe de travail sera également responsable de favoriser les échanges internationaux avec [l'Alliance Ibero-Américaine pour l'Accès à la Justice](#), parmi d'autres parties prenantes.
 - d. **Diverses voies d'accès à la justice** - Ce groupe de travail se concentrera sur la promotion de diverses voies d'accès à la justice, y compris les mécanismes de justice coutumière et informelle, l'aide juridique, et l'autonomisation juridique. Il collaborera, dans la mesure du possible, avec le [African Center of Excellence for Access to Justice](#).
 - e. **Justice centrée sur les personnes pour les plus marginalisés** - Ce groupe de travail se concentrera sur l'amélioration de l'accès à la justice pour les personnes les plus marginalisées en Afrique, y compris la justice pour les femmes, les enfants, les personnes en situation de handicap et les populations déplacées. Autant que possible, il collaborera avec des partenaires comme le [groupe de travail sur la Justice pour les Enfants](#).

Partie 3. Objectifs Stratégiques, Objectifs et Activités

Paragraphe 5 | Objectifs Stratégiques

Objectif Stratégique 1 – Assurer une compréhension commune et partagée de la justice centrée sur les personnes parmi une variété d'acteurs de la justice							
Objectif 1.1: Développer une compréhension commune de la justice centrée sur les personnes parmi les membres							
N°	Activité	Sous-activité	Résultat/Produit livrable	Élément de coût principal	Entité responsable	Calendrier	Commentaires
1.1.1	Produire un rapport sur la signification, les principes et les opportunités de la justice centrée sur les personnes dans le contexte africain.	Réaliser une analyse documentaire de certains exemples de justice centrée sur les personnes en Afrique, y compris son importance pour l'ODD16 et l'Objectif 11 de l'Agenda 2063.	Rapport préliminaire	Recherche ou analyse documentaire	Secrétariat, Groupe de travail sur la recherche, les données et les preuves	Année 1, Trimestre 2	
		Adapter et développer l'analyse documentaire ou la recherche en un rapport sur la signification et les principes de la justice centrée sur les personnes pour l'Afrique, y compris son utilisation potentielle et son impact pour les différents acteurs de la justice.	Rapport publié (Rapport africain sur la justice centrée sur les personnes)	Publication en ligne	Secrétariat, Groupe de travail sur la recherche, les données et les preuves, Consultant	A1, T4	
Objectif 1.2: Sensibiliser à la nécessité d'adopter une approche centrée sur les personnes dans l'administration de la justice et favoriser une compréhension partagée du concept							
N°	Activité	Sous-activité	Résultat/Produit livrable	Élément de coût principal	Entité responsable	Calendrier	Commentaires
1.2.1	Lancer une campagne de sensibilisation publique pour informer les acteurs de la justice sur la signification, les principes et la nécessité de la justice centrée sur les personnes dans les pays membres	Coordonner une campagne ciblée par le biais d'interventions publiques et de sensibilisation lors d'événements de justice au niveau national afin de sensibiliser les acteurs clés de la justice ou les parties prenantes de différents horizons sur la signification et les principes de la justice centrée sur les personnes.	<i>Membres</i> désignés de l'Alliance prenant la parole lors d'événements identifiés, par exemple, des webinaires, des conférences, etc.	Engagements en personne et virtuels	Secrétariat, Groupe de travail sur les communications concernant la justice centrée sur les personnes	A2, T1-T2	
		Coordonner une campagne médiatique et sur les réseaux sociaux pour sensibiliser le public et les acteurs clés de la justice ou les parties prenantes de différents horizons à la signification et aux principes de la justice centrée sur les personnes.	Engagement médiatique et sur les réseaux sociaux impliquant l'utilisation d'influenceurs.	Consultation rémunérée	Secrétariat, Groupe de travail sur les communications concernant la justice centrée sur les personnes, Consultant, et « influenceurs ».	A2, T1-T4	

1.2.2	Organiser des réunions au niveau régional dans les pays membres.	Diffuser le Rapport africain sur la justice centrée sur les personnes concernant la signification et les principes de la justice centrée sur les personnes.	Rapport diffusé	Copie virtuelle du rapport	Secrétariat, Tous les groupes de travail.	A2-A4 T1-T4	
		Faciliter des conversations sur la signification et les principes de la justice centrée sur les personnes pour promouvoir son utilisation et son adoption.	Discussions en panel lors d'événements clés, Déclarations communes aux niveaux régional et international, y compris au niveau de l'ONU et de l'UA.	Réunions en personne/virtuelles	Secrétariat, Tous les groupes de travail.	A2-A4, T1-T4	
		Faciliter des présentations sur le rôle que les acteurs de la justice peuvent jouer dans le cadre d'une approche centrée sur les personnes et fournir des lignes directrices pratiques ainsi que des approches pour mettre en œuvre de manière systématique la justice centrée sur les personnes.	Discussions en panel lors d'événements clés, échanges avec l'Alliance ibéro-américaine pour l'accès à la justice.	Réunions en personne/virtuelles	Secrétariat, Tous les groupes de travail.	A2-A4, T1-T4	

Objectif stratégique 2: Intégrer une approche centrée sur les personnes dans l'administration de la justice au niveau national

Objectif 2.1: Collecter des données et des preuves, y compris des données pour mesurer les progrès et évaluer la performance

N°	Activité	Sous-activité	Résultat/Produit livrable	Élément de coût principal	Entité responsable	Calendrier	Commentaires
2.1.1	Promouvoir des enquêtes sur les besoins et la satisfaction en matière de justice dans les pays membres.	Identifier les pays et les partenaires intéressés à mener des enquêtes sur les besoins et la satisfaction en matière de justice dans les pays membres.	Liste des pays et des partenaires intéressés à mener des enquêtes sur les besoins et la satisfaction en matière de justice	Analyse documentaire	Secrétariat, Groupe de travail sur la recherche, les données et les preuves	A1, T2-T4	
		Collaborer avec les pays et les partenaires identifiés pour développer les paramètres de l'enquête, y compris les domaines pertinents pour la collecte de données à long terme. Cela inclura des échanges avec l'Alliance ibéro-américaine pour l'accès à la justice et la Coalition pour l'action en justice.	Identification d'indicateurs et de paramètres communs pertinents pour la collecte de données à long terme	Analyse documentaire	Secrétariat, Groupe de travail sur la recherche, les données et les preuves	A2-A3, T1-T4	
		Soutenir les pays et les partenaires dans la réalisation d'enquêtes sur les besoins et la satisfaction en matière de justice dans les pays membres.	Rapport des résultats des enquêtes sur les besoins et la satisfaction en matière de justice dans les pays membres	Production des enquêtes sur les besoins et la satisfaction en matière de justice	Secrétariat, Groupe de travail sur la recherche, les données et les preuves, Consultation	A2, T2	Un consultant ou un sous-contrat peut être nécessaire pour soutenir ce processus.

Objectif 2.2: Créer un référentiel central, bien catalogue, d'informations sur les pratiques efficaces de justice centrée sur les personnes							
N°	Activité	Sous-activité	Résultat/Produit livrable	Élément de coût principal	Entité responsable	Calendrier	Commentaires
2.2.1	Compiler des bonnes pratiques sur les initiatives de justice centrée sur les personnes dans les pays membres, organisées par thèmes.	Établir des paramètres pour identifier les bonnes pratiques sur les initiatives de justice centrée sur les personnes (telles que l'inclusivité, la durabilité, la portée et l'échelle, ainsi que la disponibilité de données mesurables) et inviter les membres à soumettre des exemples selon un modèle commun.	Paramètres identifiés pour identifier les bonnes pratiques de justice centrée sur les personnes.	Analyse documentaire	Secrétariat, Tous les groupes de travail.	A1, T2-T4	
		Examiner et compiler les soumissions qualifiées dans un recueil.	Recueil des bonnes pratiques de justice centrée sur les personnes.	Analyse documentaire	Secrétariat, Groupe de travail sur les communications concernant la justice centrée sur les personnes	A2-A4 T1-T4	
2.2.2	Cataloguer, publiciser et créer un référentiel central avec le recueil pour les membres de l'Alliance et le public.	Faire appel aux services d'un consultant pour cataloguer soigneusement le recueil en utilisant des mots-clés importants pour une accessibilité facile.	Recueil catalogué	Consultation rémunérée	Secrétariat, Consultant	A2, T2	
		Télécharger le recueil catalogué en ligne pour servir de référentiel central pour les membres de l'Alliance et le public.	Site web accessible avec recueil catalogué	Publication en ligne	Secrétariat	A2, T3 - A4, T4	
Objectif 2.3: Soutenir la mise en œuvre d'initiatives de justice centrées sur les personnes.							
N°	Activité	Sous-activité	Résultat/Produit livrable	Élément de coût principal	Entité responsable	Calendrier	Commentaires
2.3.1	Identifier les partenaires et les pays qui cherchent à adopter ou à renforcer des approches centrées sur les personnes (en particulier ceux qui ont collecté des données).	Créer des plateformes d'échange de connaissances et de pairs pour soutenir les partenaires et les pays cherchant à adopter ou à renforcer des approches centrées sur les personnes, en s'appuyant sur des données lorsque cela est possible.	Initiatives de justice centrées sur les personnes conçues	Engagements en personne et virtuels	Secrétariat, Responsables régionaux, Comité de direction, Tous les groupes de travail	A2, T1	
		Concevoir des stratégies spécifiques, mesurables, réalisables, pertinentes et temporellement définies.		Engagement virtuel	Secrétariat, Responsables régionaux, Comité de direction, Tous les groupes de travail	A2, T2	

2.3.2	Mettre en œuvre des initiatives de justice centrées sur les personnes au niveau national	Mettre en œuvre les initiatives de justice centrées sur les personnes telles que conçues et mesurer chaque année les progrès et évaluer les performances	Rapport d'activité	Analyse documentaire	Secrétariat, Responsables régionaux, Comité de direction, Tous les groupes de travail, Consultant.	A2, T3 - A4, T4	Un consultant ou un sous-contractant peut être nécessaire pour soutenir ce processus.
-------	--	--	--------------------	----------------------	--	-----------------	---

Objectif stratégique 3 - Expansion de l'Alliance

Objectif 3.1.1 - Étendre l'Alliance dans d'autres pays et régions d'Afrique

N°	Activité	Sous-activité	Résultat/Produit livrable	Élément de coût principal	Entité responsable	Calendrier	Commentaires
3.1.1	Réaliser une analyse des lacunes des pays non membres à des fins d'expansion et des ressources nécessaires à cette expansion.	Réaliser une cartographie des parties prenantes par région des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux des pays non membres.	Cartographie des parties prenantes pour les pays non membres	Exercice de cartographie (analyse documentaire)	Secrétariat, Responsables régionaux	A1, T2	
		Réaliser une analyse des lacunes des ressources nécessaires (par exemple, finances, services de traduction et d'interprétation) pour que l'Alliance s'étende dans ces pays.	Analyse des lacunes des ressources nécessaires pour l'exercice d'expansion	Analyse des lacunes (analyse documentaire).	Secrétariat, Responsables régionaux	A1, T3	
		Élaborer un calendrier et un plan d'action par région et/ou par groupes linguistiques à suivre lors de l'exercice d'expansion.	Calendrier d'expansion et plan d'action	Rédaction de rapport	Secrétariat, Responsables régionaux	A1, T4	L'expansion devrait commencer au T2 de l'année 2.
3.1.2	Inviter de nouveaux pays à se joindre lors des événements à l'échelle de l'Afrique.	Tirer parti des événements à l'échelle de l'Afrique pour contacter de nouveaux pays et les inviter à rejoindre l'Alliance.	Pays nouvellement admis en tant que membres	Réunion en personne ou virtuelle	Comité de direction	A2-A3, T1-T4	

Notes de fin

- 1 La justice centrée sur les personnes est une approche qui place les besoins en matière de justice des individus au cœur des priorités, politiques et interventions du système judiciaire. Pour plus d'informations, consultez le *Groupe de travail sur la justice, Justice pour tous* – Rapport final. (New York : Center on International Cooperation, 2019), disponible sur <https://www.justice.sdg16.plus/>
- 2 SDG Report 2022, <https://unstats.un.org/sdgs/report/2022/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2022.pdf>
- 3 Ces principes ont été formulés pour la première fois dans la Déclaration de La Haye sur l'accès égal à la justice pour tous d'ici 2030. Voir <https://s42831.pcdn.co/wp-content/uploads/sites/3/2023/04/Hague-Declaration.pdf>. Depuis lors, plus de 60 pays à travers le monde ont approuvé ces principes. Voir <https://www.sdg16.plus/justice-for-all-acceleration-actions/>.

